MAIRIE de BULLES
Service urbanisme
60130 BULLES

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 060 115 26 00010
Déposé le : 17/07/2026
Et complété le 17/07/2026
Sur un terrain sis à : 19 LOTISSEMENT LE PETIT MONCEAU
115 AS 494
Pour : - Remplacement des menuiseries extérieures (PVC), porte d'entrée (type MALERBA Athéna Acoustique couleur blanche) et porte de garage - RAL 9010 pour tous les éléments

- remplacement du portail et du portillon (entrée sur la parcelle) type PEGASE Cetal - RAL 9005

DESTINATAIRE
SOCIETE ANONYME D HABITATION A LOYER MODERE DU DEPARTEMENT DE L OISE
Représentée par Monsieur POLLION Alexandre
28 Rue Gambetta
60000 BEAUVAIS

OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé ; à la déclaration préalable de SOCIETE ANONYME D HABITATION A LOYER MODERE DU DEPARTEMENT DE L OISE enregistrée sous le numéro DP 060 115 26 00010 pour le projet ci-dessus référencé ; depuis le 17/09/2026.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Bulles, le 28 septembre 2026
Le Maire,
Christelle VERMEULEN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales le 29/09/2026
Affichage en Mairie de l'avis de dépôt de la demande le 28/07/2026